

Pôle communication
Tél.: 24 65 42

Vendredi 31 janvier 2020

COMMUNIQUÉ

Coronavirus : renforcement de la sécurité sanitaire à bord des navires de croisières

Dans le cadre de l'alerte sanitaire internationale liée au coronavirus, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie tient à informer les compagnies de croisières qu'elles ne pourront débarquer aucun touriste sur le sol calédonien dès lors qu'elles auront identifié un ou plusieurs cas suspects de coronavirus à bord de leur navire.

Cette décision est motivée par le fait que, sur un paquebot, il est pratiquement impossible d'établir une liste exhaustive des personnes qui ont pu entrer en contact avec le malade. Le risque étant que des touristes infectés mais non malades puissent descendre à terre, développer les premiers signes de la maladie pendant l'escale et propager ainsi le virus en Nouvelle-Calédonie.

Qu'est-ce qu'un cas suspect ?

Si un passager malade présente de la fièvre, et/ou de la toux et/ou des difficultés respiratoires, il lui sera obligatoirement posé deux questions :

Dans les 14 jours avant le début des signes :

- avez-vous séjourné en Chine, y compris à Hong-Kong ou Macao ?
- avez-vous été en contact avec une personne ayant séjourné en Chine ?

Si la réponse à l'une de ces deux questions est positive, la personne risque d'avoir été infectée. La situation devra alors être systématiquement évaluée par le médecin d'astreinte de la DASS-NC qui pourra interdire le débarquement de tous les passagers et membres d'équipage du navire.

Surveillance de tous les points d'entrée internationaux

Rappelons que des mesures de protection ont été prises par les autorités sanitaires de la Nouvelle-Calédonie aux points d'entrée internationaux, aéroport de La Tontouta, ports maritimes (croisières, minéraliers, etc.) dès le début du mois de janvier.

Depuis que des cas de transmission interhumaine ont été identifiés, des mesures additionnelles de contrôle sanitaire aux frontières ont été mises en place avec notamment la détection active de tous les voyageurs à risque, à l'aéroport de La Tontouta, lors de l'arrivée de chaque vol international.

Depuis le déclenchement de l'alerte internationale, aucun vol direct en provenance de Chine n'a atterri en Nouvelle-Calédonie.

La direction des Affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie suit quotidiennement l'évolution de la situation.